



Publié sur *Pontoise* (<https://www.ville-pontoise.fr>)

[Accueil](#) > [Impression pdf](#) > Les prisons, un passé révolu de Pontoise



Au Moyen-Âge, Pontoise est l'une des principales villes du royaume. C'est donc tout naturellement que différentes instances de pouvoir dont la Justice y sont installées.

Pour la bonne tenue des procès, une prison est construite à proximité du tribunal civil de Pontoise.

C'est ainsi que la cité a accueilli des détenus dans ses geôles durant plus de 800 ans !

En 1188, Philippe-Auguste, roi de France, met en place, sur le domaine royal, des baillis (agents du roi en charge de fonctions administratives et judiciaires) chargés des affaires de justice.

L'un d'entre-eux est installé à demeure à Pontoise. Les prisonniers, dans l'attente de leur jugement rendu par le bailli de la cité, sont incarcérés plusieurs jours avant leur procès dans ce qui fut la première prison de la ville.

Dans une ruelle située entre deux commerces de la place du Petit Martroy, un nom inscrit sur une plaque de rue rappelle cette page de l'histoire de Pontoise.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, "L'impasse de la prison" permettait de se rendre à l'établissement pénitentiaire de la ville. 40 hommes et 10 femmes y étaient détenus, dans l'attente de leur jugement ou pour y réaliser des peines inférieures à deux ans.

Sous l'Ancien Régime, Pontoise devient une véritable cité judiciaire dotée d'une cour de Justice. Les chambres chargées des enquêtes et des affaires de grande criminalité ainsi que le Parquet composé à l'époque de 50 magistrats s'y réunissent.

La prison de Pontoise accueille alors de plus en plus de prisonniers. Les prisons, un passé révolu de Pontoise.

Une nouvelle maison d'arrêt

Face au nombre croissant de détenus, le département de Seine-et-Oise décide en 1862 de construire une nouvelle maison d'arrêt à Pontoise, sur l'emplacement de l'actuel Tribunal de Grande Instance.

L'établissement supplante alors la prison de la place du Petit Martroy, démolie en 1886 pour laisser place à une école.

En 1875, la prison compte 76 cellules.

Mais huit ans après, en 1883, la capacité d'accueil des détenus est à son comble. Des travaux d'agrandissement et de rénovation, effectués par les prisonniers eux-mêmes, permettront de créer 20 cellules supplémentaires de 4m x 2,50m et de 3m de hauteur, toutes équipées de sanitaires.

En 1990, l'établissement pontoisien, qui compte alors pas moins 450 détenus, est remplacé par la maison d'arrêt d'Osny et démolie. Ainsi, depuis 23 ans, le mot de "prison" ne désigne plus à Pontoise qu'un passé révolu.

